

Beauvais, le 08 octobre 2014

Monsieur le Préfet

**D.D.T. – S.A.U.E.**

40 rue Jean Racine – B.P. 317

60021 BEAUVAIS cedex

Suivi du dossier  
Programme Expertise Juridique et Aménagement du Territoire  
celine.pons@agri60.fr

N/Réf. JLP/FP/CP/urba\_14-10008

Objet  
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de CANLY  
Collecte des informations en vue PAC

Monsieur le Préfet,

Nous avons bien reçu votre courrier relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Canly.

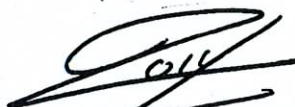
La commune a besoin d'informations précises et actuelles sur les activités agricoles exercées sur son territoire pour :

- réaliser un diagnostic complet identifiant toutes les activités agricoles exercées sur le territoire, leurs contraintes spécifiques et perspectives de développement,
- prendre en compte, le cas échéant, les marges de recul imposées par la loi à proximité de certains bâtiments agricoles,
- identifier les bâtiments dont la destination peut être changée,
- évaluer, en amont des choix des élus en matière d'extension, les incidences sur les activités agricoles.

La Chambre d'Agriculture recommande vivement à la commune de rencontrer individuellement chaque exploitant agricole ou exerçant une activité équestre.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,



Jean-Luc POULAIN



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
OISE

Suivi du dossier  
Programme Expertise Juridique et Aménagement du Territoire  
celine.pons@agri60.fr

N/Réf. JLP/FP/CP/urba\_14-10008

Objet  
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de FLEURINES  
Collecte des informations en vue PAC

Beauvais, le 08 octobre 2014

Monsieur le Préfet

**D.D.T. – S.A.U.E.**

40 rue Jean Racine – B.P. 317

60021 BEAUVAIS cedex

Monsieur le Préfet,

Nous avons bien reçu votre courrier relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Fleurines.

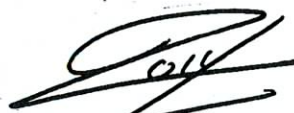
La commune a besoin d'informations précises et actuelles sur les activités agricoles exercées sur son territoire pour :

- réaliser un diagnostic complet identifiant toutes les activités agricoles exercées sur le territoire, leurs contraintes spécifiques et perspectives de développement,
- prendre en compte, le cas échéant, les marges de recul imposées par la loi à proximité de certains bâtiments agricoles,
- identifier les bâtiments dont la destination peut être changée,
- évaluer, en amont des choix des élus en matière d'extension, les incidences sur les activités agricoles.

La Chambre d'Agriculture recommande vivement à la commune de rencontrer individuellement chaque exploitant agricole ou exerçant une activité équestre.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,



Jean-Luc POULAIN

Maison de l'agriculture  
Rue Frère Gagne – B.P. 40463  
60021 Beauvais cedex  
Tél. 03 44 11 44 11 – Fax. 03 44 11 45 50  
[accueil@agri60.fr](mailto:accueil@agri60.fr) – [prenom.nom@agri60.fr](mailto:prenom.nom@agri60.fr)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Établissement public  
loi du 31/01/1924  
Siret 186 002 515 00028 – APE 9411 Z  
[www.chambres-agriculture-picardie.fr](http://www.chambres-agriculture-picardie.fr)



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
OISE

Suivi du dossier  
Programme Expertise Juridique et Aménagement du Territoire  
celine.pons@agri60.fr

N/Réf. JLP/FP/CP/urba\_14-10008

Objet  
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de JOUY SOUS THELLE  
Collecte des informations en vue PAC

Beauvais, le 08 octobre 2014

Monsieur le Préfet

**D.D.T. – S.A.U.E.**

40 rue Jean Racine – B.P. 317

60021 BEAUVAIS cedex

Monsieur le Préfet,

Nous avons bien reçu votre courrier relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Jouy sous Thelle.

La commune a besoin d'informations précises et actuelles sur les activités agricoles exercées sur son territoire pour :

- réaliser un diagnostic complet identifiant toutes les activités agricoles exercées sur le territoire, leurs contraintes spécifiques et perspectives de développement,
- prendre en compte, le cas échéant, les marges de recul imposées par la loi à proximité de certains bâtiments agricoles,
- identifier les bâtiments dont la destination peut être changée,
- évaluer, en amont des choix des élus en matière d'extension, les incidences sur les activités agricoles.

La Chambre d'Agriculture recommande vivement à la commune de rencontrer individuellement chaque exploitant agricole ou exerçant une activité équestre.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,

Jean-Luc POULAIN

Maison de l'agriculture  
Rue Frère Gagne – B.P. 40463  
60021 Beauvais cedex  
Tél. 03 44 11 44 11 – Fax. 03 44 11 45 50  
[accueil@agri60.fr](mailto:accueil@agri60.fr) – [prenom.nom@agri60.fr](mailto:prenom.nom@agri60.fr)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Établissement public  
loi du 31/01/1924  
Siret 186 002 515 00028 – APE 9411 Z  
[www.chambres-agriculture-picardie.fr](http://www.chambres-agriculture-picardie.fr)



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
OISE

Suivi du dossier  
Programme Expertise Juridique et Aménagement du Territoire  
celine.pons@agri60.fr

N/Réf. JLP/FP/CP/urba\_14-10008

Objet  
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de NOVILLERS LES CAILLOUX  
Collecte des informations en vue PAC

Beauvais, le 08 octobre 2014

Monsieur le Préfet

**D.D.T. – S.A.U.E.**

40 rue Jean Racine – B.P. 317

60021 BEAUVAIS cedex

Monsieur le Préfet,

Nous avons bien reçu votre courrier relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Novillers les Cailloux.

La commune a besoin d'informations précises et actuelles sur les activités agricoles exercées sur son territoire pour :

- réaliser un diagnostic complet identifiant toutes les activités agricoles exercées sur le territoire, leurs contraintes spécifiques et perspectives de développement,
- prendre en compte, le cas échéant, les marges de recul imposées par la loi à proximité de certains bâtiments agricoles,
- identifier les bâtiments dont la destination peut être changée,
- évaluer, en amont des choix des élus en matière d'extension, les incidences sur les activités agricoles.

La Chambre d'Agriculture recommande vivement à la commune de rencontrer individuellement chaque exploitant agricole ou exerçant une activité équestre.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,

Jean-Luc POULAIN

Maison de l'agriculture  
Rue Frère Gagne – B.P. 40463  
60021 Beauvais cedex  
Tél. 03 44 11 44 11 – Fax. 03 44 11 45 50  
[accueil@agri60.fr](mailto:accueil@agri60.fr) – [prenom.nom@agri60.fr](mailto:prenom.nom@agri60.fr)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Établissement public  
loi du 31/01/1924  
Siret 186 002 515 00028 – APE 9411 Z  
[www.chambres-agriculture-picardie.fr](http://www.chambres-agriculture-picardie.fr)



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
OISE

Suivi du dossier  
Programme Expertise Juridique et Aménagement du Territoire  
celine.pons@agri60.fr

N/Réf. JLP/FP/CP/urba\_14-10008

Objet  
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de ROCHY CONDE  
Collecte des informations en vue PAC

Beauvais, le 08 octobre 2014

Monsieur le Préfet

**D.D.T. – S.A.U.E.**

40 rue Jean Racine – B.P. 317

60021 BEAUVAIS cedex

Monsieur le Préfet,

Nous avons bien reçu votre courrier relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rochy Condé.

La commune a besoin d'informations précises et actuelles sur les activités agricoles exercées sur son territoire pour :

- réaliser un diagnostic complet identifiant toutes les activités agricoles exercées sur le territoire, leurs contraintes spécifiques et perspectives de développement,
- prendre en compte, le cas échéant, les marges de recul imposées par la loi à proximité de certains bâtiments agricoles,
- identifier les bâtiments dont la destination peut être changée,
- évaluer, en amont des choix des élus en matière d'extension, les incidences sur les activités agricoles.

La Chambre d'Agriculture recommande vivement à la commune de rencontrer individuellement chaque exploitant agricole ou exerçant une activité équestre.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,

Jean-Luc POULAIN

Maison de l'agriculture  
Rue Frère Gagne - B.P. 40463  
60021 Beauvais cedex  
Tél. 03 44 11 44 11 - Fax. 03 44 11 45 50  
[accueil@agri60.fr](mailto:accueil@agri60.fr) - [prenom.nom@agri60.fr](mailto:prenom.nom@agri60.fr)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Établissement public  
loi du 31/01/1924  
Siret 186 002 515 00028 - APE 9411 Z  
[www.chambres-agriculture-picardie.fr](http://www.chambres-agriculture-picardie.fr)



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
OISE

Suivi du dossier  
Programme Expertise Juridique et Aménagement du Territoire  
celine.pons@agri60.fr

N/Réf. JLP/FP/CP/urba\_14-10008

Objet  
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de ROYAUCOURT  
Collecte des informations en vue PAC

Beauvais, le 08 octobre 2014

Monsieur le Préfet

**D.D.T. – S.A.U.E.**

40 rue Jean Racine – B.P. 317

60021 BEAUVAIS cedex

Monsieur le Préfet,

Nous avons bien reçu votre courrier relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Royaucourt.


La commune a besoin d'informations précises et actuelles sur les activités agricoles exercées sur son territoire pour :

- réaliser un diagnostic complet identifiant toutes les activités agricoles exercées sur le territoire, leurs contraintes spécifiques et perspectives de développement,
- prendre en compte, le cas échéant, les marges de recul imposées par la loi à proximité de certains bâtiments agricoles,
- identifier les bâtiments dont la destination peut être changée,
- évaluer, en amont des choix des élus en matière d'extension, les incidences sur les activités agricoles.

La Chambre d'Agriculture recommande vivement à la commune de rencontrer individuellement chaque exploitant agricole ou exerçant une activité équestre.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,



Jean-Luc POULAIN

**Maison de l'agriculture**

Rue Frère Gagne – B.P. 40463  
60021 Beauvais cedex

Tél. 03 44 11 44 11 – Fax. 03 44 11 45 50  
[accueil@agri60.fr](mailto:accueil@agri60.fr) – [prenom.nom@agri60.fr](mailto:prenom.nom@agri60.fr)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Établissement public

loi du 31/01/1924

Siret 186 002 515 00028 – APE 9411 Z

[www.chambres-agriculture-picardie.fr](http://www.chambres-agriculture-picardie.fr)



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
OISE

Suivi du dossier  
Programme Expertise Juridique et Aménagement du Territoire  
celine.pons@agri60.fr

N/Réf. JLP/FP/CP/urba\_14-10008

Objet  
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de VERDERONNE  
Collecte des informations en vue PAC

Beauvais, le 08 octobre 2014

Monsieur le Préfet

**D.D.T. – S.A.U.E.**

40 rue Jean Racine – B.P. 317

60021 BEAUVAIS cedex

Monsieur le Préfet,

Nous avons bien reçu votre courrier relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Verderonne.

La commune a besoin d'informations précises et actuelles sur les activités agricoles exercées sur son territoire pour :

- réaliser un diagnostic complet identifiant toutes les activités agricoles exercées sur le territoire, leurs contraintes spécifiques et perspectives de développement,
- prendre en compte, le cas échéant, les marges de recul imposées par la loi à proximité de certains bâtiments agricoles,
- identifier les bâtiments dont la destination peut être changée,
- évaluer, en amont des choix des élus en matière d'extension, les incidences sur les activités agricoles.

La Chambre d'Agriculture recommande vivement à la commune de rencontrer individuellement chaque exploitant agricole ou exerçant une activité équestre.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,

Jean-Luc POULAIN

Maison de l'agriculture  
Rue Frère Gagne - B.P. 40463  
60021 Beauvais cedex  
Tél. 03 44 11 44 11 - Fax. 03 44 11 45 50  
[accueil@agri60.fr](mailto:accueil@agri60.fr) - [prenom.nom@agri60.fr](mailto:prenom.nom@agri60.fr)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Établissement public  
loi du 31/01/1924  
Siret 186 002 515 00028 - APE 9411 Z  
[www.chambres-agriculture-picardie.fr](http://www.chambres-agriculture-picardie.fr)